



**UNION SYNDICALE DES RETRAITÉS CGT 54
MAISON DU PEUPLE**

2, rue Drouin - 54000 Nancy

Tél : 03 83 32 37 58

Fax : 03 83 30 11 51

E-mail : secretariat@cgt-ud54.fr

E-mail : usrct54@laposte.net

MOTION

Le Conseil départemental de l'Union syndicale des retraité·es 54 CGT s'oppose vivement à la décision du Conseil municipal de la ville de TOUL, sur proposition de la fondation Bigeard, d'ériger la statue du Général dans l'espace public, sous le prétexte de « promouvoir auprès de la jeunesse les valeurs de courage et de fierté de la patrie dans l'esprit du général »

Marcel Bigeard, s'il a eu un passé de résistant en ayant été parachuté en Ariège en août 44, fait carrière dans l'armée durant les deux guerres coloniales, l'Indochine et l'Algérie, dans les troupes aéroportées. En Algérie, il a commandé un régiment de parachutistes, qui, lors de la bataille d'Alger, a compté le plus de « prisonniers disparus »

A ce titre, le général Bigeard porte indéniablement des responsabilités sur les disparitions, les atrocités, les tortures, les exécutions de civiles perpétrées par l'armée française.

Il a toujours nié avoir personnellement pratiqué ces exactions, tout en affirmant que « c'était un mal nécessaire »

Nous estimons qu'il est particulièrement mal venu que la ville de Toul érige en modèle un tel personnage en plaçant sa statue en place publique, dans un contexte où on voit réapparaître dans notre pays des idées rétrogrades de discrimination.

Cette initiative est de nature à diviser la population Toulouise et au-delà.

Le Conseil départemental de l'USR CGT 54 s'oppose vigoureusement à une mise en valeur dans l'espace public d'un tel personnage par la présence de sa statue.